

Activités SES et Education au développement durable

Niveau : Seconde

Conceptrice : Ch Rambaud

Thématique : Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?
(Le littoral en Gironde : un fait économique social et politique ? «ancrage local- la problématique de l'érosion de la pointe du Ferret »)

Place de la séquence dans le chapitre :

Objectifs notionnels : Allocation des ressources- comportements sociaux – pouvoir dans le cadre de la prise de décision

Objectifs de compétences : Collecte traitement synthèse d'informations - argumentation - prendre la parole en classe (restitution orale et mutualisation)

Objectif(s) en lien avec EDD (ODD) : 11 villes et communautés durables 13 Lutte contre les changements climatiques 15 Vie terrestre

Supports : Dossier papier + Diaporama à disposition des élèves.

Organisation de la classe : Activité en GER – îlots (groupes travaillent sur le regard de l'économiste groupes sur le regard du sociologue groupes sur le regard du politiste)

Résultats réponses : Prise de conscience d'une problématique de développement durable locale et des ces enjeux économiques sociaux et politiques (exemple : conséquences d'une décision politique pour des raisons de sécurité sur l'activité économique locale)
Réflexion collective sur les éventuelles solutions.

Objectif : Porter un regard d'économiste, de sociologue et de politiste sur le littoral girondin

Activité en îlots : 9 groupes de 4 élèves (3 gp sur le volet éco-3 gp volet socio- 3 gp volet politique)

I Le regard de l'économiste

L'emploi touristique en Gironde

Avec près de 23 500 emplois, la Gironde est le premier département aquitain en terme d'emploi touristique (source : INSEE 2017). L'emploi touristique est multiplié par 4,3 entre janvier et août. Ce rapport est un peu plus faible sur le Bassin qui attire une clientèle touristique hors-saison. Au total, 4000 emplois sont liés au tourisme sur le Bassin d'Arcachon. Cela représente 10 % de l'emploi total local. L'emploi touristique du Bassin d'Arcachon est moins tourné vers l'hébergement et la culture mais plus vers la restauration, les sports & les loisirs. (source : INSEE 2014). Sur le Bassin d'Arcachon, l'emploi saisonnier représente près de 4 000 postes principalement durant la période estivale (de mai à septembre).[...]

Les retombées économiques de l'industrie du tourisme

Près de 5,1 milliards d'euros de retombées économiques directes, dont plus du tiers en Gironde. D'après les données du Comité Régional du Tourisme d'Aquitaine, le poids économique du tourisme sur le territoire du Bassin d'Arcachon est considérable, soit plus de 450 millions d'euros injectés dans l'économie locale. Le Bassin d'Arcachon représente 27 % du nombre de séjours réalisés en Gironde et un tiers de la fréquentation touristique départementale (soit près de 8,5 millions de nuitées).

Le budget

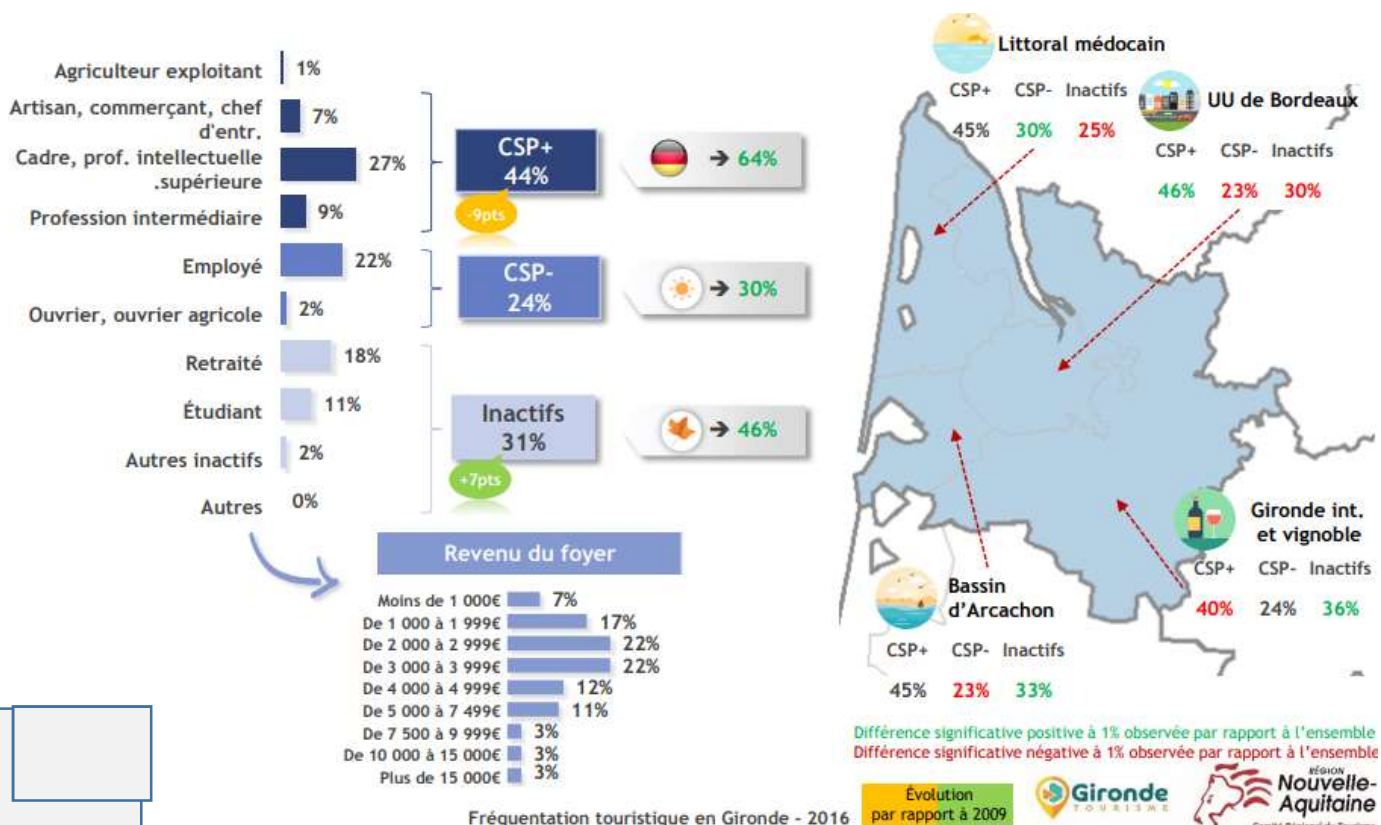
Un touriste girondin dépense par jour 56,6€, soit une dépense unitaire journalière en nette évolution par rapport à 2009. Le poste hébergement reste au final la source de dépense la plus élevée (33%), suivi par la restauration (22%), et son corollaire, les achats alimentaires (17%). Logiquement, on observe de fortes fluctuations de cette dépense selon le bassin de séjour, la saison, l'origine de la clientèle et le type d'hébergement. Le tourisme en Gironde génère sur une année près de 2 milliards d'euros, soit une progression significative par rapport à 2009 (+300 millions). Un touriste peut compter 53 € par jour lors de son séjour sur le Bassin d'Arcachon en période de forte influence

Pôle promotion du Bassin d'Arcachon. Année 2017

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/sites/default/files/2017-10/Recueil%20de%20donn%C3%A9es%20tourisme%202017.pdf>

- 1) Quelles sont les retombées économiques du tourisme en Gironde ? justifiez votre réponse avec des données chiffrées. (emplois, dépenses, revenus etc..)
- 2) Un touriste aquitain dépense en moyenne par jour 53.70 Euros (données 2016) en Gironde cette dépense est de 56.6 Euros par jour. Qu'est ce qui peut expliquer cette différence selon vous ?
- 3) Après avoir rappelé la notion d'allocation des ressources illustrez cette dernière à l'aide du texte.

II Le regard du sociologue



- 1) Etablissez le portrait-robot du touriste Girondin (caractéristiques socioéconomiques)
- 2) Justifiez à l'aide de statistiques et d'un calcul l'idée selon laquelle les cadres professions intellectuelles supérieures fréquentent beaucoup plus le littoral girondin que les ouvriers
- 3) Quelles autres caractéristiques pourraient intéresser le sociologue pour étudier réellement la population touristique en Gironde ?
- 4) Selon vous la pratique de la plage diffère-t-elle selon le milieu social ? (cf comparaison pointe ferret et Carcans) . Cet objet d'étude peut-il intéresser le sociologue ?

Remarque : Les Catégories Socio Professionnelles (CSP ou PCS) sont un classement des individus selon leur situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut

III Le regard du politiste

Erosion au Cap Ferret : le préfet demande des mesures d'urgence

Dans un communiqué qu'elle vient de diffuser, la préfecture de Gironde demande la mise en œuvre de mesures d'urgence face à l'accélération du phénomène d'érosion à la pointe du Cap-Ferret.

Ce texte met la pression sur la municipalité de Lège-Cap-Ferret pour renforcer les mesures contre l'érosion marine que le représentant de l'Etat juge visiblement de plus en plus inquiétante, et réclame également des mesures de long terme qui pourraient interdire l'urbanisation sur l'ensemble de la Pointe.

Le préfet Didier LALLEMENT demande la mise en œuvre de mesures d'urgence face à l'accélération du phénomène d'érosion à la pointe du [#CapFerret](#)

"L'accélération du phénomène d'érosion de la pointe du Cap-Ferret est une réalité du réchauffement climatique que personne ne peut désormais contester. L'État entend agir pour accélérer en la matière la prise de conscience et minimiser, autant que possible, les conséquences inéluctables qui vont découler de ce phénomène.

Le préfet avait demandé au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) de mener une expertise sur les risques littoraux sur ce secteur.

Le rapport du CEREMA a identifié deux secteurs à risque à court terme : la plage océane à la pointe et les ouvrages de protection contre la mer à l'intérieur du bassin depuis la pointe jusqu'à chez « Hortense ». Le maintien du trait de côte à la pointe paraît très hypothétique à court ou moyen terme, et la stabilité des ouvrages ne peut être garantie avec des risques d'effondrement brutal non prévisibles.

Aussi, au regard de ces éléments et sur la base des recommandations du CEREMA, le préfet a demandé au maire de Lège-Cap-Ferret, par courrier envoyé hier : d'interdire, sans délai, au titre de son pouvoir de police, tout cheminement du public sur les ouvrages depuis « chez Hortense » jusqu'à la pointe et de procéder à la fermeture au public des différents accès à ces ouvrages ; d'intégrer, sous 3 mois, dans son plan communal de sauvegarde, un plan de gestion de crise pour la pointe et la zone des 44 hectares permettant d'anticiper les risques de brèche et d'effondrement brutal des ouvrages. Ce plan devra notamment prévoir les procédures d'évacuation d'urgence des populations ; d'actualiser, dans le même délai, sa stratégie de rechargement de la plage et de la dune pour tenir compte de l'accélération de l'érosion dunaire et des dépôts répétés des sédiments apportés en urgence cet hiver. Cette stratégie devra être élargie à l'ensemble du périmètre de la pointe ; de produire, avant l'automne prochain, l'évaluation environnementale prescrite par l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 concernant le plan pluriannuel de rechargement ; de lancer, d'ici 6 mois, l'étude de recomposition spatiale prévue dans sa stratégie locale, afin d'actualiser cette stratégie d'ici fin 2020, considérant que la lutte active contre l'érosion ne pourra être que temporaire, au vu de l'évolution du site et de sa configuration ; d'engager, dans les meilleurs délais, l'information des habitants de la pointe.

Le préfet pourra compléter ce plan d'actions en fonction des résultats des études réalisées dans le cadre de la révision du plan de prévention des risques liés au littoral, si cela est nécessaire pour la sécurité des personnes".

Sud Ouest 7 Février 2019

<https://www.sudouest.fr/2019/02/07/erosion-au-cap-ferret-le-prefet-demande-des-mesures-d-urgence-5801758-2733.php>

<https://imprimaturweb.fr/2019/02/13/un-arrete-qui-fait-des-vagues/>

- 1) Pourquoi le préfet de la Gironde demande la mise en place de mesure d'urgence sur la pointe du Ferret ?
- 2) Quel acteur politique local doit au final prendre des mesures concrètes ?
- 3) Expliquez la phrase soulignée.
- 4) Quelles sont selon vous les différents niveaux d'acteurs politiques qui peuvent être concernés par ce dossier ?
- 5) Quelles sont les conséquences économiques de cette mesure ?

